TONNER DRONES

Communiqué de presse

Tonner Drones publie son rapport semestriel

- Confirme ses résultats semestriels et le retour à des capitaux propres positifs
- Réduit la valeur nominale de ses actions à des fins techniques et de conformité juridique

Paris, le 13 octobre 2026, à 20 h 00 – Tonner Drones a publié aujourd'hui son rapport semestriel 2026, confirmant ses résultats financiers et annonçant une réduction de la valeur nominale de ses actions, qui passe de 0,0125 € à 0,0001 €.

Les principaux éléments financiers avaient déjà été publiés le 30 septembre 2026. Le rapport semestriel est disponible sur le site Internet de la société.

Les résultats positifs de la Société ont permis de ramener ses capitaux propres à un niveau positif, marquant ainsi une nouvelle étape importante dans le plan de redressement lancé à la suite de la constatation d'une situation de capitaux propres négatifs en 2023. La réduction de la valeur nominale constitue une mesure technique prise conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce français, qui régit les mesures applicables lorsque les capitaux propres d'une société tombent en dessous de la moitié de son capital social. Les autorisations requises des actionnaires ont été obtenues lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en juin 2026. La société confirme que cette mesure n'a pas pour objectif de faciliter une augmentation de capital à la valeur nominale révisée, ni ne s'inscrit dans le cadre d'un tel projet à l'heure actuelle.

« Tonner Drones a enregistré un résultat net positif pour le deuxième semestre consécutif. L'amélioration de la rentabilité reste la priorité absolue de la direction, avec un accent clair mis sur la performance durable et la valeur actionnariale à long terme. Nous restons déterminés à renforcer la situation financière de la société et à démontrer nos progrès à travers nos résultats, tout en continuant à améliorer la communication concernant notre stratégie et nos priorités. » a déclaré Diede van den Ouden, PDG.

In k euro	30/06/2026	30/06/2025	Différence
Chiffre d'affaires .	27	67	-60%
Charges opérationnelles	233	375	-38%
Résultat Net	159	(141)	+300
Capitaux propres	1,361	(2,138)	+3,499

Le chiffre d'affaires a reculé à 27 000 €, en raison de l'évolution du modèle économique. Tonner Drones continue d'appliquer une politique rigoureuse de maîtrise des coûts, ce qui lui a permis de réduire encore ses coûts d'exploitation à 233 000 €. C'est en partie grâce à cela que les résultats financiers de la société se sont améliorés de 300 000 €, et que le résultat net s'est établi à 159 000 €. Un résultat positif pour le deuxième semestre consécutif. Les capitaux propres ont progressé de près de 3,5 millions d'euros pour atteindre un solde positif de 1,3 million d'euros.

End of Press-Release.

À propos de Tonner Drones : *Tonner Drones allie capitaux, expertise et innovation afin d'apporter une valeur durable à ses actionnaires. Tonner Drones développe une solution destinée au secteur de la logistique. La société détient également des participations dans plusieurs entreprises françaises telles que Diodon, Elistair, Donecle, Roth Mions, Calibre, MHM Corporate et Azur Drones. Tonner Drones mène une stratégie active de gestion de ses liquidités et diversifie son portefeuille d'investissements dans diverses sociétés cotées en bourse, issues de différents secteurs.*

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

Ce communiqué de presse a été traduit de l'anglais. En cas de doute, la version anglaise fait foi.

Attention

Cela ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de Tonner Drones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de Tonner Drones.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant les résultats financiers, les événements, les opérations et les services futurs, ainsi que le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant les performances ou les événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « peut », « devrait » ou la forme négative de ces termes et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses inhérents concernant Tonner Drones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et acquisitions futures, les développements liés aux passifs éventuels, les changements dans la conjoncture économique mondiale ou les principaux marchés de Tonner Drones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats attendus. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont faites à la date du présent communiqué. Sauf si la loi applicable l'exige, Tonner Drones n'assume aucune obligation de réviser ou de mettre à jour les déclarations prospectives, en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.